



République Française

Mairie de  
LABASTIDE DE LEVIS

-----  
F - 81150

6° séance du Conseil municipal

25 novembre 2014

n°6/2014

L' an deux mille quatorze, le vingt cinq novembre, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de LABASTIDE DE LEVIS se sont réunis dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire,

**Date de la convocation** : 21 novembre 2014.

NOMS	P	Abs	Rep	NOMS	P	Abs	Rep
VERGNES François	x			GUINARD Karine			R. POURCEL
POURCEL Roger	x			HECQUET Delphine	x		
LEOPARDI Colette			F. VERGNES	MOSNA Ingrid	x		
ROLS Jean-Claude	x			PAGES Francis	x		
BASSAT Michel	x			PONS Annie	x		
BERTRAND Sabine	x			SIE Eric	x		
BLANC-CHENU Martine		x		VIALLOIN Sébastien		Exc	
ESCANDE Bertrand	x						
Présents	11		Absents	2	représentés		2

**Secrétaire de séance** : Ingrid MOSNA

## Ordre du jour

### Table des matières

06 01 Vote de la Taxe d'Aménagement.....	3
06 02 Environnement .....	3
06 02 01 Gestion des déchets verts.....	3
06 02 02 Réflexion sur la collecte des OM et emballages recyclables dans le village.....	3
06 03 affaires scolaires.....	3
06 03 01 Bilan des NAP et de la rentrée.....	3
06 03 02 ALAE multisite.....	4
06 04 Personnel :.....	4
06 04 01 Embauches aux écoles.....	4
06 04 02 Recensement.....	4
Désignation du coordinateur pour le recensement.....	4
recrutement d'agents recenseurs.....	4
06 04 03 service de remplacement du CdG81.....	4
06 05 plan d'investissement de mandat.....	5
06 05 01 Réserve parlementaire.....	5
06 05 02 Fonds Régional d'Intervention.....	5
06 06 travaux aux écoles.....	5
06 07 organisation du travail municipal.....	5
06 07 01 Constitution de commissions.....	5
06 07 02 élection d'un 4° adjoint et attributions : urbanisme et communication .....	6
06 08 Plan Local d'Urbanisme.....	6
06 08 01 Compte rendu de la réunion du 22/11.....	6
06 08 02 amendement Dupont.....	7
06 08 03 étude routière convention avec le Pays.....	7
06 08 04 déclaration préalable pour les clôtures.....	7
06 09 Affaires foncières.....	7
06 09 01 Achat d'une partie de la parcelle auprès des conjoints ASTIE .....	7
06 09 02 plainte d'une riveraine du fossé de Saint Maury.....	7
06 10 Informations diverses.....	7

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur François VERGNES, Maire.

Il soumet le compte-rendu de la séance précédente qui est approuvé à l'unanimité.

Il félicite Delphine Hecquet qui a été élue à la présidence de l'association qui anime l'ALSH Les Elfes des Vignes.

#### 06 01 Vote de la Taxe d'Aménagement

Conformément aux engagements pris lors du mandat précédent et dans une logique d'harmonisation des taux au sein de l'intercommunalité, le Maire propose de :

- relever le taux à 2 % sur l'ensemble du territoire de la commune,
- de maintenir sur Carrairoles :
  - l'exonération pour les logements sociaux éligibles à un co-financement de

la communauté de communes

- le taux de 1 % pour le lotissement .

**Après en avoir délibéré, les élus conviennent de fixer les taux de la Taxe d'Aménagement comme présenté :**

Délibération 2014/D 045	Élus présents	11	Élus représentés	2	
Pour	13	Abstention	0	Contre	0

06 02 Personnel :

### *06 02 01 Embauches aux écoles*

Le Maire informe les élus de la résiliation par Sandy Guillaume du contrat qui la liait à la commune. Suite à cette démission, un groupe de recrutement a examiné les candidatures reçues de Pôle Emploi et auditionné six jeunes femmes dont la formation et le parcours semblaient en adéquation avec le profil du poste.

Au terme de ces entretiens, deux personnes sont sorties du lot.

**Le groupe de recrutement propose la solution suivante qui après délibération, est validée par les élus**

**1) Embauche au 1<sup>o</sup> décembre 2014 sur la base d'un contrat d'accompagnement à l'emploi de Madame Alicia RIVIERA pour 20 heures hebdomadaires. Ses missions principales : école, garderie-NAP, entretien des salles.**

Délibération 2014/D046	Élus présents	11	Élus représentés	2	
Pour	13	Abstention	0	Contre	0

**2) Embauche au 1<sup>o</sup> janvier 2015 sur la base d'un contrat emploi d'avenir de Madame Cindy GARCIA pour 35 heures hebdomadaires. Ses missions seront diversifiées : école, garderie-NAP, petit entretien des bâtiments, espaces verts du village. Elle pourra ponctuellement apporter son concours à d'autres missions (recensement par exemple).**

Délibération 2014/D047	Élus présents	11	Élus représentés	2	
Pour	13	Abstention	0	Contre	0

Les aides associées à ces emplois facilitent ces embauches qui permettent de renforcer significativement l'encadrement courant, de pallier les absences prévues (formation) ou imprévues sans recourir aux élus comme cela a été le cas depuis la rentrée de Toussaint.

### *06 02 02 Recensement*

Le Maire rappelle aux élus que la commune sera soumise à un recensement général de la population qui se déroulera en janvier et février 2015.

Il informe les élus des dispositions suivantes :

## *Désignation du coordinateur pour le recensement*

David Frayssinet

## *Recrutement d'agents recenseurs*

Jean François Millet

Valérie Pourcel

Les modalités de rémunération seront fixées conformément aux dispositions prévues et alignées sur celles pratiquées lors du dernier recensement.

Délibération 2014/D048		Élus présents	11	Élus représentés	2
Pour	13	Abstention	0	Contre	0

### *06 02 03 service de remplacement du CdG 81*

Le Maire informe les élus qu'il a mobilisé, en vertu des délégations accordées par le Conseil, le service de remplacement du CdG81 pour pallier les absences dans les services scolaires et périscolaires. Il en rend compte. A la demande du CDG, il propose de formaliser par une délibération le souhait de la commune de pouvoir recourir à ce service dont il salue la réactivité.

**Après en avoir délibéré, les élus valident la décision de recourir au service de remplacement du CdG81 et autorisent le Maire à signer la convention adéquate.**

Délibération 2014/D049		Élus présents	11	Élus représentés	2
Pour	13	Abstention	0	Contre	0

### *06 02 04 Informations diverses sur le personnel*

Le Maire informe les élus de l'indisponibilité d'un agent communal qui impose d'accélérer le remplacement d'Alain Carcy au service technique. Il profite de l'occasion pour remercier M. Carcy de sa disponibilité et de son efficacité. Il est en effet intervenu pour pallier l'absence imprévue d'un agent et a permis de maintenir ou de ramener les accotements en bon état.

La procédure de recrutement est relancée en tenant des embauches réalisées dans le secteur scolaire.

Profil recherché : agent polyvalent, détenteur du permis C, ayant une expérience dans la conduite d'un tracteur et d'une épareuse, ayant des compétences en espaces verts

## 06 03 Environnement

### *06 03 01 Gestion des déchets verts*

La circulaire préfectorale de juin 2014 « rappelle » que les déchets verts relevant des OM ne peuvent être brûlés. Cette mesure va dans le bon sens même si le moyen juridique utilisé peut surprendre mais elle est difficilement applicable dans les communes éloignées des déchetteries comme Labastide et pose des questions de droit délicates.

Le Maire indique qu'il a saisi T&D de ce problème.

Une solution locale présenterait des avantages multiples : coût moindre, maintien de l'emploi sur le territoire, gestion en circuit court. Il propose d'étudier un mécanisme de regroupement et de traitement communal au titre de sa compétence Salubrité et Sécurité.

Ce dispositif pourrait prendre les formes suivantes :

- Enlèvement par un camion équipé d'une griffe chez l'habitant ou enlèvement d'une benne déposée chez l'habitant ou mise à disposition d'un broyeur mobile avec traitement sur place et/ou dépôt sur le site de regroupement
- Intervention d'un dispositif de broyage
- Possibilité de vente du produit Bois Raméal Fragmenté (pour information : de 30 à 50 € la tonne, la demande locale pouvant absorber la production)

La question de la tarification du service doit faire l'objet d'une analyse approfondie (modalités et coût de production du service, intervention du titulaire de la compétence OM, subventions...).

### ***06 03 02 Réflexion sur la collecte des OM et emballages recyclables dans le village***

Le Maire rappelle qu'il avait sollicité Tarn & Dadou sur le problème posé par la collecte des OM et emballages recyclables dans le village (conteneurs laissés dehors à longueur d'année, dégâts occasionnés par le passage des bennes, odeurs et problèmes sanitaires à la saison chaude) et dans les gîtes (inadéquation du jour de collecte et de changement de locataires).

Une 1<sup>o</sup> visite de terrain a eu lieu en octobre et la commission compétente a avancé sur le thème le 14/11. La solution envisagée porte sur des cuves enterrées. Le Maire propose comme alternative d'envisager la distribution de contenants plus légers pouvant être stockés dans les appartements. Quand toutes les informations utiles seront recueillies, il conviendra de présenter les solutions envisageables à la population. La réunion publique prévue pour le secteur du village pourrait alors se tenir.

## **06 04 Affaires scolaires**

### ***06 04 01 Bilan des NAP et de la rentrée***

Si le bilan est globalement positif (satisfaction des enfants et des parents, pas de dysfonctionnement majeur, coût maîtrisé...), il faut rechercher les marges de progrès qui subsistent. Le travail soutenu du groupe NAP a permis de répondre à l'urgence mais il faut sans doute renforcer l'encadrement pour permettre un fonctionnement plus détendu.

Le Maire remercie les élus du groupe de travail qui se sont réunis très souvent, ainsi que le personnel communal qui s'est impliqué dans cette nouvelle organisation. Il remercie aussi les bénévoles qui ont permis d'offrir des activités variées et de pallier l'absence d'un agent communal. Il salue tout particulièrement Annie Pons et Karine Guinard qui assurent complètement des séances de NAP.

La bibliothèque Croque Livres a mis à disposition de la garderie une série de livres. Le fonds sera régulièrement renouvelé. Le Maire remercie Corinne Faget pour son aide.

Le 1<sup>o</sup> Conseil d'École de l'année a été l'occasion d'échanges soutenus entre parents enseignants et élu. Il a surtout permis de poser la 1<sup>o</sup> pierre d'une réflexion sur le Projet Éducatif de Territoire qui associera tous les partenaires éducateurs et animateurs de la vie bastidoise. Il sera suivi dès jeudi 27/11 d'une réunion de travail avec l'équipe enseignante puis avec le personnel volontaire, les parents d'élèves et les associations.

Un 2<sup>o</sup> niveau de réflexion sera engagé en janvier au niveau intercommunal dans les

communes membres de l'association les Elfes des Vignes.

La commune offre chaque année à l'occasion de Noël des cadeaux collectifs à l'école. Cette année, à la demande des enseignants, il s'agira de jeux d'extérieur.

#### **06 04 02 ALAE multisite**

La réflexion avance donc après que les élus ont décidé de demander l'aide d'un tiers pour étudier les différentes pistes qui se présentent et leurs enjeux. Subventionnée par la CAF, cette étude aura lieu durant le 1<sup>o</sup> semestre 2015.

#### **06 04 03 Informatique**

La salle informatique ne donne toujours pas pleine satisfaction. Il est prévu :

- que Bertrand Escande fasse un diagnostic de l'existant et procède si possible aux remises en état
- si nécessaire, recours à un prestataire de service
- de finir de câbler la salle de Canibal et les salles de classe rénovées
- d'étudier l'achat d'ordinateurs portables ou de tablettes pour équiper cette salle, la BCD étant réorganisée
- d'orienter le travail de Y Guillou (soutien scolaire jusqu'à 17h30, atelier informatique jusqu'à 18 h)

#### **06 05 Plan d'investissement de mandat**

Les élus ont pu prendre connaissance des différents projets envisageables. Le Maire souhaite ouvrir une discussion sur l'opportunité de chacun d'entre eux et sur les priorités.

Après discussion, il est convenu de présenter les différents projets aux bailleurs de fonds potentiels avant de fixer l'ordre des priorités qui tiendra compte aussi des cofinancements obtenus.

Le Conseil s'accorde sur la nécessité de mener en premier lieu à son terme la rénovation et la mise en conformité de l'ensemble Salle de sport-salle polyvalente, comprenant la création d'un local de rangement et la restructuration des sanitaires. Ces locaux sont en effet utilisés quotidiennement par la population bastidoise mais aussi par de nombreuses personnes extérieures à la commune et malgré les efforts du personnel accusent leur âge. Élément essentiel de la vie associative, sportive et culturelle, cet ensemble bâti dans les années 80 et dont la structure est saine doit être requalifié.

Il est convenu de soumettre une demande de subvention au titre du Fonds Régional d'Intervention (voir point suivant)

#### **06 05 01 Réserve parlementaire**

Le sénateur Bonnacarrère a transmis le cadre qu'il souhaitait donner à la mobilisation de sa réserve parlementaire. Le Maire en rend compte et propose de présenter le projet salle polyvalente et salle des associations pour l'année 2015.

**Après en avoir délibéré, les élus autorisent le maire à déposer un dossier de financement au titre de la réserve parlementaire auprès du sénateur Bonnacarrère pour le financement du projet de mise aux normes et d'agrandissement de la salle polyvalente et de la salle des associations.**

Délibération 2014/D050		Élus présents	11	Élus représentés	2
Pour	13	Abstention	0	Contre	0

### **06 05 02 Fonds Régional d'Intervention**

Le Maire sur les conseils de Jean Tackzuk propose aux élus de déposer un dossier au titre du FRI pour le projet salle polyvalente et salle des associations

**Après en avoir délibéré, les élus autorisent à déposer un dossier de subvention au titre du Fonds Régional d'Intervention pour le financement du projet de mise aux normes et d'agrandissement de la salle polyvalente et de la salle des associations.**

Délibération 2014/D051		Élus présents	11	Élus représentés	2
Pour	13	Abstention	0	Contre	0

### 06 06 Travaux aux écoles

Les réunions récentes avec les différents partenaires de la communauté éducative ont permis de mieux cerner besoins et priorités pour l'école et la garderie.

Cour : goudronnage et pose d'un auvent pour mettre à l'abri les tricycles, création d'un petit potager.

Petit matériel ludique (tricycle, cages de foot, ...) pouvant servir à la fois à l'école et au périscolaire, voire à l'extra-scolaire.

Petites adaptations : lavage des mains, fontaine ou point d'eau fraîche, recours aux serviettes papier, minuterie de l'éclairage et réparation des fermetures des WC...

Liaison école – jardin du pioch : les parents d'élèves délégués ont demandé la réhausse du grillage et du portillon pour éviter que les enfants ne passent par dessus comme ils semblent l'avoir fait lors d'une récréation scolaire. Le Maire indique leur avoir fait part de sa réserve par rapport à une telle modification à laquelle il préfère un effort accru de pédagogie et de surveillance ainsi qu'une sensibilisation aux dangers. Comme il s'y était engagé, il soumet la question aux élus pour mise à la discussion. Les élus partagent l'analyse du maire et proposent de croiser cette préoccupation avec la création d'un rangement protégé pour les jeux de cour.

### 06 07 Organisation du travail municipal

#### **06 07 01 Constitution de commissions**

Le Maire propose de formaliser les deux commissions qui ont fonctionné de façon active ces derniers mois :

La commission « urbanisme » sera chargée à la fois de préparer le travail du Conseil sur la révision du PLU, d'examiner les demandes d'urbanisme et de suivre leur réalisation, de préparer les décisions sur l'exercice du Droit de Prémption Urbain.

Membres : F Vergnes, J C Rols, I Mosna, R Pourcel, A Pons, E Sié.

Elue référente : I Mosna

La commission « enfance » sera chargée à la fois de suivre le travail en garderie et cantine d'une part, et de participer à la réflexion sur l'ALAE multisite et le déroulement des NAP d'autre part.

Membres : F Vergnes, C Léopardi, I Mosna, S Bertrand, D Hecquet, K Guinard, R

Pourcel

Elue référente Cantine Garderie : C Léopardi

Elue référente ALAE multisite et NAP : I Mosna

Le Maire précise qu'il assurera la présidence de ces commissions en collaboration avec l'élue référente.

**Après en avoir délibéré, les élus valident la composition des commissions Enfance et Urbanisme**

Délibération 2014/D052	Élus présents	11	Élus représentés	2	
Pour	13	Abstention	0	Contre	0

**06 07 02 Élection d'un 4° adjoint et attributions : urbanisme et communication**

Pour tenir compte de la charge de travail imposée par l'ensemble des compétences communales, le Maire souhaite que Ingrid Mosna puisse prendre des responsabilités dans le domaine de l'urbanisme et de la communication.

Il propose que la charge de l'indemnité soit assumée pour partie par une réduction des indemnités actuellement perçues par le maire et les adjoints.

Vote à bulletin secret :

Délibération 2014/D053	Élus présents	11	Élus représentés	2	
Pour	13	Abstention	0	Contre	0

Ingrid Mosna a obtenu 13 voix. Elle est déclarée au 1° tour de scrutin et est installée dans ses fonctions à compter du 1° décembre 2014.

Fixation des indemnités

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal fixe le pourcentage de calcul des indemnités appliqué au montant de l'indice brut 1015 majoré 821:

- Indemnité de Maire 18% (antérieurement 19,47%)
- Indemnités des Adjointes 8% (antérieurement 8,71%)

Délibération 2014/D054	Élus présents	11	Élus représentés	2	
Pour	13	Abstention	0	Contre	0

06 08 Plan Local d'Urbanisme

**06 08 01 Compte rendu de la réunion du 22/11**

En présence d'Isabelle Dupont, du Pays (SCOT), de Sarah Sabatier de T&D (PLH) et de Louis Dinis (DDT), la réunion a permis au groupe de travail d'examiner les principaux enjeux de cette révision.

Le Maire souhaite attirer l'attention des élus sur le fait que les nouvelles dispositions



de la loi ALUR (accès au logement et un urbanisme rénové) Duflot et de la loi d'avenir agricole ont considérablement restreint la possibilité de construire et même d'agrandir en dehors des zones urbanisées.

La présentation de la 1<sup>o</sup> ébauche de PADD est l'occasion pour le Conseil de débattre en particulier des points suivants :

- Accès à la RD 988 depuis la voie des rives (VC19) : si l'utilité en termes de sécurité routière de cet aménagement ne peut être contesté, il est soumis à 2 difficultés : la disponibilité foncière et le financement. Une étude approfondie sera menée (subvention attendue de l'Etat dans le cadre de l'amendement Dupont)
- La liaison entre la RD 988 et le village est toujours aussi complexe : les élus s'accordent sur
  - la nécessité d'étudier les différentes solutions : nouvelle voie ou aménagement d'une voie existante
  - l'intérêt d'un aménagement « multimodal » (bus vélo covoiturage...) et des cheminements doux.
  - Une étude routière sera diligentée en collaboration avec le Pays
- Etant donné les nouvelles règles d'urbanisme en habitat diffus, seul le hameau de la Soucarié semble pouvoir accueillir encore quelques constructions neuves qui devront respecter la qualité architecturale remarquable du lieu.
- Les projections en termes de superficie constructible et de croissance démographique du précédent PLU sont légèrement réduites pour tenir compte des évolutions constatées ces dernières années. Elles respectent le cadre fixé par le SCOT
- Une Orientation d'Aménagement Programmé sera réalisée sur la liaison village Carraïroles, une autre portera sur la partie Est de la RD 988 (secteur entre le Tarn et la RD 30). L'affectation de la 3<sup>o</sup> sera définie ultérieurement.

### ***06 08 02 Amendement Dupont (réflexion sur la qualité urbaine, paysagère et architecturale dans les entrées de ville)***

Le Maire demande aux élus de bien vouloir l'autoriser à solliciter une subvention pour financer l'étude « amendement Dupont. » (montant du devis 5 600 € HT)

**Après en avoir délibéré, les élus autorisent le Maire à solliciter une aide de l'Etat pour le financement de l'étude Amendement Dupont.**

Délibération 2014/D055	Élus présents	11	Élus représentés	2	
Pour	13	Abstention	0	Contre	0

### ***06 08 03 étude routière convention avec le Pays***

Le Maire demande aux élus de bien vouloir l'autoriser à solliciter une subvention pour financer l'étude routière.(montant du devis 11 750 € HT)

**Après en avoir délibéré, les élus autorisent le Maire à solliciter une aide du Pays pour le financement de l'étude routière et à signer la convention adéquate.**

Délibération 2014/D056		Élus présents	11	Élus représentés	2
Pour	13	Abstention	0	Contre	0

JC Rols rend compte de l'étude engagée par le CG81 sur les sorties agricoles sur la RD 988.

#### ***06 08 04 Déclaration préalable pour les clôtures***

Afin de limiter le risque de problème technique ou juridique, le Maire propose d'assujettir le projet de construction d'une clôture à une déclaration préalable. Cette formalité légère permet de valider le projet en termes d'alignement sur la voie ou d'intégration dans l'environnement proche.

**Après en avoir délibéré, les élus conviennent de l'intérêt de déposer une déclaration préalable pour les travaux de clôture. Ils décident de rendre cette démarche obligatoire sur tout le territoire de la commune.**

Délibération 2014/D057		Élus présents	11	Élus représentés	2
Pour	13	Abstention	0	Contre	0

#### **06 09 Affaires foncières**

##### ***06 09 01 Achat d'une partie de la parcelle auprès des consorts ASTIE***

Le Maire propose aux élus de finaliser l'achat de la parcelle ASTIE qui rationalise l'unité foncière appartenant à la commune.

**Après en avoir délibéré, les élus chargent le maire de procéder à tous les actes nécessaires à cette acquisition.**

**Dans l'hypothèse du recours à un acte dans la forme administrative, ils désignent Roger Pourcel pour représenter la commune. Dans le cas de l'acquisition devant notaire, Monsieur le Maire est chargé de représenter la commune.**

Délibération 2014/D058		Élus présents	11	Élus représentés	2
Pour	13	Abstention	0	Contre	0

##### ***06 09 02 Plainte d'une riveraine du fossé de Saint Maury***

Madame Zampieri a envoyé une lettre en recommandée à la commune au sujet de l'érosion qui affecte le fossé dont elle est riveraine. Le Maire indique que les faits sont présentés de façon erronée par Madame Zampieri. Une visite sur place le samedi 22/11 a permis de le vérifier. L'implantation de la maison est problématique. Les fissures ne semblent pas liées à une action ou une inaction de la commune.

Roger Pourcel a engagé une discussion avec Mme Zampieri rencontrée le 24/11.

#### **06 10 Informations diverses**

Centenaire de 1914 : l'exposition organisée par Annie Pons a été prolongée d'une semaine. Les visiteurs ont tous été marqués par la qualité d'ensemble et par le témoignage que chaque document ou objet apporte.

Assainissement non collectif : le dispositif de mutualisation des subventions a été mené à bien par le CCAS.

Formation des élus : la dernière en date a porté sur la fiscalité locale (TH, TF). 5 élus ou ancien élus y ont participé.

CC T&D : des choses bougent sur le front des valeurs locatives. En revanche, le projet de territoire reste dans les limbes

Avancement des travaux :

- Voirie : les travaux 2014 sont achevés
- Salle de Canibal : elle devrait être livrée mi-décembre
- Rénovation canalisation rue du soleil : l'entreprise initialement sollicitée ne lançant pas les travaux, il a été fait appel à une seconde pour engager des travaux dont l'urgence s'accroît

Terrain de football : un devis pour le parking a été présenté mais son montant rend les travaux impossibles dans ces conditions. Une solution intermédiaire sera recherchée.

Sur ce thème, le Maire constate l'impossibilité de réunir autour de la table les protagonistes. Vu les investissements demandés et les coûts de fonctionnement engendrés par un nouveau stade, il est essentiel qu'il soit porté par tous les acteurs du foot local. F Vergnes demande à JC Rols d'organiser une réunion de travail avec le FCB et le Club des Rives du Tarn dont le FCB dépend pour les catégories de jeunes.

Vie associative :

Le grand nombre d'activités en juin pose problème : Foyer et Comité des fêtes ayant besoin au même moment de la salle.

La solution d'un accueil de l'exposition par la Cave est refusée par le Foyer pour des raisons techniques. Le Maire propose aux élus d'en débattre. Il est convenu de chercher des solutions pour mettre à l'abri les participants à la fête ; achat ou prêt de chapiteaux.

Information de la population : Bulletin communal et site

Le Maire informe les élus que le prochain bulletin sortira autour de Noël et qu'il sera distribué avec le bulletin de la CC T&D. L'avenir du site sera évoqué au prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 30.

François VERGNES	Roger POURCEL	Colette LEOPARDI	Jean-Claude ROLS	Michel BASSAT
		représentée		
Sabine BERTRAND	Martine BLANC-CHENU	Bertrand ESCANDE	Karine GUINARD	Delphine HECQUET
	absente		représentée	
Ingrid MOSNA	Francis PAGES	Annie PONS	Éric SIE	Sébastien VIALON
				excusé